

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
Paris Est Marne & Bois  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU 11 FEVRIER 2025  
SOUS LA PRESIDENCE D'OLIVIER CAPITANIO**

DC 2025-19

**OBJET : Reconduction du partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) Maîtrisez Votre Energie (MVE) - Adhésion de l'Établissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois pour la période de 2025 à 2027**

Membres en exercice	<b>90</b>
Présents titulaires	<b>55</b>
Ne prend pas part au vote	<b>0</b>
Représentés	<b>24</b>
Absents	<b>11</b>

Votants	<b>79</b>
Abstention	<b>0</b>
Suffrages exprimés	<b>79</b>
Pour	<b>79</b>
Contre	<b>0</b>

**Présents :**

Caroline ADOMO, Thierry BARNOYER, Jean-Philippe BEGAT, Jacqueline BENHAMED, Jacques Alain BENISTI, Éric BENSOUSSAN, Thomas BERRUEZO, Eveline BESNARD, Valérie BIGAGLI, Bruno BORDIER, Jean-Marc BRETON, Jean-Luc CADEDDU, Adrien CAILLEREZ, Rodolphe CAMBRESY, Olivier CAPITANIO, Agnès CARPENTIER, Gilles CARREZ, Véronique CHEVILLARD, Jean-Paul DAVID, Pierre-Michel DELECROIX, Olivier DOSNE, Carole DRAI, Philippe DUBUS, Monique FACCHINI, Benoît GAILHAC, Bernard GAUDIERE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Aurélia GIRARD, Pierre GUILLARD, Gilles HAGEGE, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Pierre LEBEAU, Nadia LECUYER, Charlotte LIBERT, Bénédicte MARETHEU, Céline MARTIN, Jacques J.P. MARTIN, Pierre MIROUDOT, Samuel MULLER, Déborah MUNZER, Catherine MUSSOTTE-GUEDJ, Mary France PARRAIN, Pierre PELLÉ, Philippe PEREIRA, Christel ROYER, Tatiana SAUSSEREAU, Igor SEMO, Virginie TOLLARD, Pascal TURANO, Céline VERCELLONI, Jacqueline VISCARDI, Julien WEIL.

**Représentés :**

Sophie AMAR représentée par Philippe DUBUS, Charles ASLANGUL représenté par Rodolphe CAMBRESY, Quentin BERNIER-GRAVAT représenté par Céline VERCELLONI, Sylvain BERRIOS représenté par Pierre-Michel DELECROIX, Marie-Laurence BEYO représentée par Bruno BORDIER, Geneviève CARPE représentée par Catherine MUSSOTTE-GUEDJ, Sylvie CHARDIN représentée par Samuel MULLER, Pierre CHARDON représenté par Pierre LEBEAU, Florence CROCHETON-BOYER représentée par Julien WEIL, Michel DUVAUDIER représenté par Jacqueline BENHAMED, Dorine FUMEE représentée par Monique FACCHINI, Michel HERBILLON représenté par Olivier CAPITANIO, Catherine HERVÉ représentée par Jean-Luc CADEDDU, Anne KLOPP représentée Jean-Philippe GAUTRAIS, Laurent LAFON représenté par Charlotte LIBERT, Marc MEDINA représenté par Eveline BESNARD, Pascale MOORTGAT représentée par Nadia LECUYER, Michel OUDINET représenté par Jean-Philippe BEGAT, Karine PEREZ représentée Mary France PARRAIN, Florentine RAFFARD représentée par Adrien CAILLEREZ, Germain ROESCH représenté par Carole DRAI, Aurore THIROUX représentée par Laurent JEANNE, Yann VIGUIE représenté par Tatiana SAUSSEREAU, Annick VOISIN représentée par Brigitte GAUVAIN.

**Absents :**

Christian CAMBON, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Stéphane CHAULIEU, Nicolas DAUMONT-LEROUX, Michel DESTOUCHES, Téa FAURE, Christian FAUTRE, Delphine FENASSE, Nassim LACHELACHE, Philippe LHOSTE, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET.

## CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARIS EST MARNE & BOIS

### SEANCE DU 11 FEVRIER 2025

**OBJET** : Reconstitution du partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) Maîtrisez Votre Energie (MVE) - Adhésion de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne&Bois pour la période de 2025 à 2027

**LE CONSEIL DE TERRITOIRE,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5219-1 et L.5219-2,

**VU** la loi n°2015-991 du 7 Août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),

**VU** l'article 188 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) sur les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET),

**VU** le décret n°2015-1663 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois dont le siège est à Champigny-sur-Marne,

**VU** le décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET),

**VU** la délibération de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne&Bois n°D19-04, portant sur l'adhésion du Territoire Paris Est Marne&Bois à l'ALEC-MVE,

**VU** la délibération de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne&Bois n°DC2022-56, portant sur l'approbation du PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial), votée en date du 17 mai 2022,

**VU** la délibération de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne&Bois n°DC2022-105, portant sur la reconduction du partenariat entre le Territoire et l'ALEC-MVE pour la période 2022-2025,

**CONSIDERANT** la lutte contre le changement climatique à l'échelle territoriale comme un enjeu fondamental pour Paris Est Marne&Bois,

**CONSIDERANT** la stratégie et le plan d'actions du Plan Climat Air Énergie Territorial en matière de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), de réduction des consommations énergétiques, de réduction de la pollution atmosphérique et de développement des Énergies Renouvelables « EnR »,

**CONSIDERANT** le rôle des Agences Locales de l'Énergie et du Climat (ALEC), défini à l'article L. 211-5-1 du Code de l'énergie, dont l'objet consiste à conduire en commun des activités d'intérêt général favorisant, au niveau local, la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre,

**CONSIDERANT** la convergence entre les orientations de l'Agence locale de l'Énergie et du Climat MVE et la politique Climat-Air-Énergie développée par Paris Est Marne et Bois,

**CONSIDERANT** d'une part, les missions déjà mises en œuvre par l'Agence locale de l'Énergie et du Climat MVE sur une partie du territoire de Paris Est Marne et Bois, et d'autre part, la nécessité pour Paris Est Marne et Bois de rendre cohérente sa politique territoriale Climat-Air-Énergie,

**CONSIDERANT** le bilan des 6 dernières années de partenariat et de la dynamique engagée sur le Territoire Paris Est Marne&Bois grâce à celui-ci,

**CONSIDERANT** la feuille de route et les actions en cours de mise en œuvre sur le Territoire,

**DELIBERE**

**ARTICLE 1 :**

**APPROUVE** l'adhésion de Paris Est Marne&Bois à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) MVE (Maîtrisez Votre Energie) pour la période de 2025 à 2027.

**ARTICLE 2 :**

**AUTORISE** le Président de Paris Est Marne&Bois, ou son représentant, à signer la convention et les pièces juridiques nécessaires à l'adhésion.

**ARTICLE 3 :**

**DIT** que le montant de la cotisation annuelle s'élève à 153 159,30 euros.

**ARTICLE 4 :**

**PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Principal des exercices concernés.

**ARTICLE 5 :**

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Établissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.



Le Président,

*Olivier Capitano*  
**Olivier CAPITANO**

La présente délibération publiée le  
est exécutoire à la date du  
en application des articles L.5211-1  
et L.2131-1 du C.G.C.T.  
Champigny-sur-Marne, le

**13 FEV. 2025**